CERTIFICAT QUALIBAT

NUMÉRO **E-E117666** **VALABLE JUSQU'AU** **31/05/2027**

ÉDITÉ LE 02/04/2026

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 07/07/2005

Raison sociale : SARLCORDERY PERE & FILS DEPUIS 1998

Forme juridique : SARL

Capital : 7 700

18 RUE DE L'ECU
28190 COURVILLE-SUR-EURE

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC CHARTRES 2005B00351

Siret : 483 229 167 00018

Code NACE : 4332A

Numéro caisse de congés payés : 6101667

Assurance Responsabilité Travaux :
MMA IARD AM 110102384

Assurance Responsabilité Civile :
MMA IARD AM 110102384

Situation fiscale et sociale : A jour au 28/02/2026

Téléphone : 02 37 23 37 15 **Fax :**

Portable : 06 82 13 27 82

Responsabilité légale :
CORDERY PASCAL GÉRANT

Site Internet : http://www.entreprisecordery.fr

E-mail : contact@entreprisecordery.fr

Effectif moyen : 10 **Tranche de classification :** EFF2 **Chiffre d'affaires H.T. :** 941 000 **Tranche de classification :** CA4

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	Effectif	* Date d'attribution
3511	Fourniture et pose de menuiseries extérieures (Technicité courante)	10	01/06/2023
4131	Plaques de plâtre (Technicité courante)	10	04/05/2023
	Nombre total de qualifications : 2		

* ou du plus récent renouvellement

La durée de validité d'une qualification est de 4 ans ou 2 ans (PROB) sous réserve que l'entreprise ait satisfait au contrôle annuel de suivi.
Lorsque le code à 4 chiffres de la qualification ou de la certification est complété par la mention d'un niveau de technicité, cela implique que l'entreprise est réputée pouvoir aussi effectuer les travaux relevant des qualifications ou certifications du ou des niveau(x) de technicité inférieur(s) à celui qu'elle détient.

LE PRÉSIDENT DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE DU TITULAIRE

Signé par QUALIBAT

02/04/2026 15:01

Version 01-2025

La (ou les) qualification(s) attribuée(s) à cet établissement atteste(nt) de sa conformité aux exigences du « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat » et aux exigences associées aux qualifications mentionnées ci-dessus, en vigueur à la date de la demande. Ces exigences découlent de la norme NF X50-091.

CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »

NUMÉRO **E-E117666** **VALABLE JUSQU'AU** **31/05/2027**

ÉDITÉ LE **02/04/2026**

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 07/07/2005
Forme juridique : SARL

Capital : 7 700

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC CHARTRES 2005B00351

Siret : **483 229 167 00018**
Code NACE : 4332A
Numéro caisse de congés payés : 6101667

Assurance Responsabilité Travaux :
MMA IARD AM 110102384

Assurance Responsabilité Civile :
MMA IARD AM 110102384

Situation fiscale et sociale : A jour au 28/02/2026

Raison sociale : **SARLCORDERY PERE & FILS DEPUIS 1998**

18 RUE DE L'ECU
28190 COURVILLE SUR EURE

Téléphone : 02 37 23 37 15 **Fax :**
Portable : 06 82 13 27 82

Site Internet : http://www.entreprisecordery.fr
E-mail : contact@entreprisecordery.fr

Responsabilité légale :
CORDERY PASCAL GÉRANT

Effectif moyen : 10 **Tranche de classification :** EFF2A

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
3511	Fourniture et pose de menuiseries extérieures (Technicité courante) Mention RGE	01/06/2023
4131	Plaques de plâtre (Technicité courante) Mention RGE	04/05/2023

Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Fenêtres, volets, portes donnant sur l'extérieur	01/01/2021
o Isolation par l'intérieur des murs ou rampants de toitures ou plafonds	01/01/2021

* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE DU TITULAIRE

Signé par QUALIBAT

02/04/2026 15:01

Version 01-2025

La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.